Vésicule biliaire: calculs, cholélithiase et cholécystite

La **vésicule biliaire** ressemble à un petit sac de 7 à 12 centimètres de longueur, collé sous la face inférieure du foie; elle recueille et concentre la **bile** qui est secrétée par celui-ci.

Lire le <u>résumé</u>.



Lors des repas, la vésicule libère la bile vers l'intestin. La bile contient des sels biliaires qui contribuent à la digestion, principalement des graisses mais, aussi, des vitamines A, D, E et K.

Pour des raisons encore mal connues, il arrive que la composition de la bile se modifie. Dans ce cas, des calculs ou lithiases biliaires (des sortes de petites « pierres ») peuvent se former dans la vésicule. On parle alors de « cholélithiase« .

Il peut y en avoir un seul, ou des centaines selon les cas. Etonnamment, ces calculs s'accumulent souvent sans causer le moindre symptôme. Deux tiers des personnes porteuses de calculs n'ont pas de plainte.

Mais ils peuvent aussi irriter la paroi de la vésicule,

causant une inflammation (cholécystite), ou gêner l'écoulement de la bile vers l'intestin. La vésicule ne parvient alors plus à se vider, elle se dilate et gonfle. De violentes douleurs apparaissent : c'est une colique hépatique.

Des calculs souvent silencieux

Il est possible d'avoir des calculs biliaires dans la vésicule sans jamais en subir la moindre conséquence.

Souvent, d'ailleurs, on apprend leur présence « par hasard », à l'occasion d'examens médicaux. La taille des calculs n'implique pas, non plus, que l'on souffrira forcément de colique hépatique.

Les calculs à la vésicule sont plus fréquents chez la femme que chez l'homme, et cette fréquence augmente avec l'âge ... et le poids. L'hérédité, certains médicaments (notamment les contraceptifs hormonaux), le diabète, l'hypothyroïdie et l'obésité, sont également des facteurs de risque accru.

Bon à savoir : en l'absence de symptômes, il n'est pas nécessaire de traiter un calcul biliaire.

Feu orange : les personnes atteintes de cholélithiase ont plus souvent d'autres problèmes digestifs, comme un côlon irritable, un ulcère de l'estomac ou du duodénum, une maladie coeliaque, etc. Vous pouvez lire sur ce site notre dossier « Maladies du gros intestin » et « Ulcère d'estomac« .

Les signes de la cholélithiase

Les **coliques hépatiques** provoquent des douleurs localisées en général du côté droit du ventre, sous les côtes, mais pouvant irradier jusqu'à l'épaule et dans le dos. Ces douleurs s'accentuent si l'on respire profondément. Elles sont parfois accompagnées de nausées et de vomissements.

La crise, qui survient plutôt en dehors des repas, dure généralement de 30 minutes à plusieurs heures. Les douleurs diminuent lorsque les calculs se délogent spontanément et laissent à nouveau passer la bile.

Une lithiase peut aussi s'engager dans le canal d'évacuation commun à la vésicule et au pancréas (le canal cholédoque) et le bloquer complètement. Une **cholécystite** ou une **pancréatite** aiguë peuvent survenir. On voit apparaître, outre la douleur, de la température et un ictère (une jaunisse): le blanc des yeux devient jaune, les urines foncent et/ou les selles se décolorent (vers le beige).

Vous pouvez lire sur ce site notre article « <u>pancréatite</u>« .

Attention : il est indispensable de faire appel d'urgence à son médecin généraliste en cas de douleurs abdominales intenses, subites, accompagnées de vomissements persistants et/ou de fièvre et/ou si le teint devient jaune.

Prévenir ou guérir

Il semble qu'une alimentation peu grasse (et privilégiant les graisses polyinsaturées et monoinsaturées) diminue le risque de formation de calculs dans la vésicule. Le maintien d'un poids normal est aussi conseillé.

Des calculs dans la vésicule qui ne provoquent aucune gêne ne nécessitent pas de traitement.

Les crises de coliques hépatiques peuvent être soulagées par des médicaments antispasmodiques et des antidouleurs. Mais si elles se répètent souvent, il faut pousser les investigations plus loin.

Votre médecin traitant vous demandera alors de passer une échographie abdominale pour vérifier la présence de calculs, leur nombre et leur localisation. Il pourra alors envisager d'autres examens, si nécessaire, et plusieurs traitements.

Quand les lithiases sont composées uniquement de très petits cristaux de cholestérol, il est possible de les dissoudre avec un (long) traitement médicamenteux. Mais cela n'empêche pas une possible réapparition de nouveaux calculs.

Certains calculs de volume important peuvent être cassés, fragmentés, grâce à l'utilisation d'ultrasons à haute fréquence. Les fragments sont alors éliminés dans l'intestin avec la bile.

Mais le plus souvent, le traitement consiste à opérer pour retirer la vésicule (cholécystectomie). Généralement, cette intervention est faite par laparoscopie, une technique opératoire qui ne nécessite que 3 petites incisions dans le ventre et permet un rétablissement rapide. Après l'opération, la bile se déverse directement dans l'intestin.

Feu orange : on ne peut faire disparaître par son alimentation un calcul biliaire qui est formé.

Bon à savoir : l'homme peut vivre sans vésicule et grâce à une alimentation variée, sans ressentir de troubles digestifs liés à cette ablation.

- ◆ Des calculs (ou « lithiases ») peuvent apparaître dans la vésicule bilaire. Le plus souvent, les personnes porteuses de calculs ne sentent rien et aucun traitement n'est nécessaire.
- ◆ Parfois, des crises douloureuses (coliques hépatiques) surviennent. Les autres complications possibles sont une infection (cholécystite), une pancréatite.
- ♦ Il faut consulter en urgence son médecin généraliste en cas de douleurs abdominales intenses, accompagnées de vomissements persistants et/ou de fièvre et/ou si on devient jaune. Une intervention chirurgicale sera alors souvent nécessaire.

Photo © Ericos — Fotolia

Mise à jour 15/09/2021

Références

- Cholélithiase. Article ID: ebm00219(009.024). www.ebmpracticenet.be. Site réservé aux médecins.
- Pathologie du foie, de la vésicul biliaire et du pancréas. Répertoire commenté des médicaments. Centre Belge
 d'Informations Pharmacothérapeutiques (www.cbip.be).